

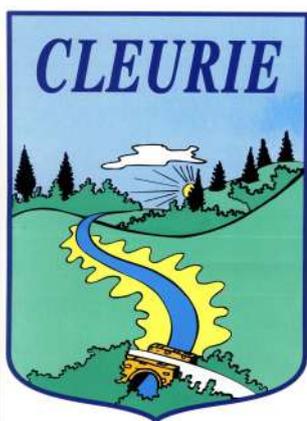


Tourbière de l'Abîme.

Le mot du Maire

Sommaire :

Edito du Maire	1
Mots des adjoints	2 à 6
Résumé des Conseils Municipaux	7
Budget	8
Etat-Civil	9
Infos diverses	9
Mot des associations	10
D'azur et de glaise	11
Pique nique communal	12



Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Je tiens tout d'abord à remercier toutes celles et tous ceux qui participent à l'élaboration du feuillet communal d'informations, pour l'énergie et le temps qu'ils y consacrent et pour leur engagement pour communiquer : ce qui se passe dans notre commune !

En ce qui concerne le DEVOIR de Mémoire : après la cérémonie en mémoire des déportés et des victimes de la guerre d'Indochine le 27 avril, celle du 8 mai, plus récemment le 17 mai, avait lieu l'assemblée départementale des Anciens et Amis de la Légion Etrangère qui avaient choisi Cleurie pour leur congrès annuel.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé, un merci particulier à notre trompettiste de renom, Bruno Petitgenêt, pour sa présence talentueuse !

S'agissant des chantiers entrepris dans notre commune, la mise aux normes accessibilité et incendie du bâtiment Mairie-Ecole est quasiment achevée.

Deux gros dossiers sont en cours d'élaboration : la réfection des ponts aux Xattys avec la voirie : les études de sol sont réalisées, il nous faut rechercher tous les financements possibles et préparer les consultations.

Il en est de même pour la réserve incendie au Golleton avec l'intégration dans le domaine public de la voirie du lotissement... la refonte du cadastre nous a révélé bien des surprises !

Grâce à la Communauté de Communes des Hautes Vosges, le permis de construire pour la nouvelle station de traitement de l'eau vient d'être déposé, dernière étape avant le marché public qui va être lancé de manière à disposer d'un réseau de distribution exemplaire.

Toujours dans le cadre de l'intercommunalité, le lancement du PLU.i est effectif, j'invite celles et ceux qui ont des demandes particulières à le faire savoir en mairie, elles seront consignées dans un registre spécialement conçu à cet effet ; un dossier à échéance 2 ou 3 ans !...

Avant de terminer mon propos, je vous invite au travers de ce nouvel exemplaire de notre feuillet communal, à découvrir ou revisiter l'ensemble des manifestations organisées dans notre chère commune.

Parmi elles, une me tient particulièrement à cœur : c'est la signature du bail emphytéotique avec le conservatoire d'Espace Naturel pour la tourbière de l'Abîme. Quatorze ans de procédure ... unique en France... pour que l'Histoire ne nous rende pas coupables de ne rien avoir fait !

Merci à toutes celles et à tous ceux qui s'impliquent pour faire que Cleurie soit une commune où il fait bon vivre.

Bel été à Vous.

Avec mes sentiments cordiaux et toujours dévoués.

Patrick LAGARDE
Maire de CLEURIE

La Tourbière de l'Abîme : un bien en commun

Le 24 mai dernier, la tourbière de l'Abîme a vécu un moment clé, marquant une nouvelle étape dans sa préservation. Ce site remarquable, à la fois fragile et captivant, fait désormais l'objet d'un bail emphytéotique signé entre la commune de Cleurie et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine. Cet engagement vise à assurer sa protection durable, une valorisation respectueuse et sa transmission aux générations futures.

Ce contrat permet de confier la gestion de la tourbière, pour plusieurs décennies, à un organisme spécialisé, engagé dans une démarche scientifique et attentive à l'équilibre environnemental. Ce choix témoigne de la volonté de la commune de préserver son patrimoine naturel en s'appuyant sur des partenaires compétents et investis.

Cette journée solennelle a également été l'occasion d'inaugurer une exposition pédagogique intitulée : « Tourbières, un bien en commun ».

Fruit d'une collaboration entre scientifiques, naturalistes, élus et techniciens, cette exposition a permis à chacun de découvrir la richesse du site sans en perturber la tranquillité. Ne pouvant pas emmener le public directement à la tourbière, c'est elle qui est venue à nous, grâce à des panneaux illustrés, des contenus pédagogiques et un livret-jeu conçu pour les enfants.

Au fil du parcours, les visiteurs ont pu plonger dans l'histoire climatique du site, racontée par les couches de tourbe accumulées au fil des millénaires. Ils ont aussi découvert le fonctionnement de cet écosystème humide, la diversité des habitats, la variété des espèces végétales et animales, ainsi que les défis liés à la gestion et à la préservation de cet espace fragile.

L'après-midi a été rythmée par une conférence très appréciée, animée par Michel Mugnier membre fondateur du Groupe Tetras Vosges autour de la disparition du Grand Tétrás dans les Vosges. À partir de données solides, il a expliqué les nombreuses causes de ce déclin : perte et fragmentation des habitats, dérangement lié aux activités humaines, industrialisation, sylviculture intensive et changement climatique. Il a également abordé avec prudence les tentatives de réintroduction d'oiseaux venus de Norvège, soulignant que, sans un réel rétablissement des conditions favorables à l'espèce, ces initiatives rencontreraient de nombreux obstacles. Son intervention claire et réfléchie a permis au public de mieux saisir les enjeux complexes liés à la préservation de cette espèce emblématique.



Dans une seconde partie, Mathilde DELAGE chargée de mission du Conservatoire Naturel Sensible est revenue sur toutes les étapes ayant conduit à la signature du bail emphytéotique pour la Tourbière de l'Abîme, depuis l'acquisition des parcelles, en passant par les questions de cessibilité et d'expropriation. Ce récit précis et détaillé a permis d'éclairer le public sur les aspects administratifs et juridiques, souvent méconnus, qui sous-tendent la gestion durable de site naturel exceptionnel.

Marie Helen CLAUDE

Fête des mères 2025

Cette année, à l'occasion de la fête des Mères, Cleurie - à l'image de nombreux villages alentours - a eu la particularité de célébrer une seule maman : celle de Chloé, née le 11 juin 2024.

La communauté s'est réunie avec chaleur autour de cette famille pour partager ce moment unique. Après quelques mots prononcés par Monsieur le Maire, un bouquet aux délicates couleurs pastel, symbole de douceur, a été offert à sa maman, Mme Christiane MICHEL.

Ce bouquet était accompagné d'un cadeau au choix : un bon naissance pour accompagner les premiers instants de la vie, ou un arbre à planter, symbole d'enracinement et d'avenir.



Marie Helen CLAUDE

COMMISSION BATIMENT

Information sur la mise en Accessibilité du bâtiment Mairie Ecole :

Les derniers travaux de finition sont terminés.

Le secrétariat et le bureau du Maire ont été déménagés dans la partie qui a été rénovée, tout est maintenant fonctionnel.



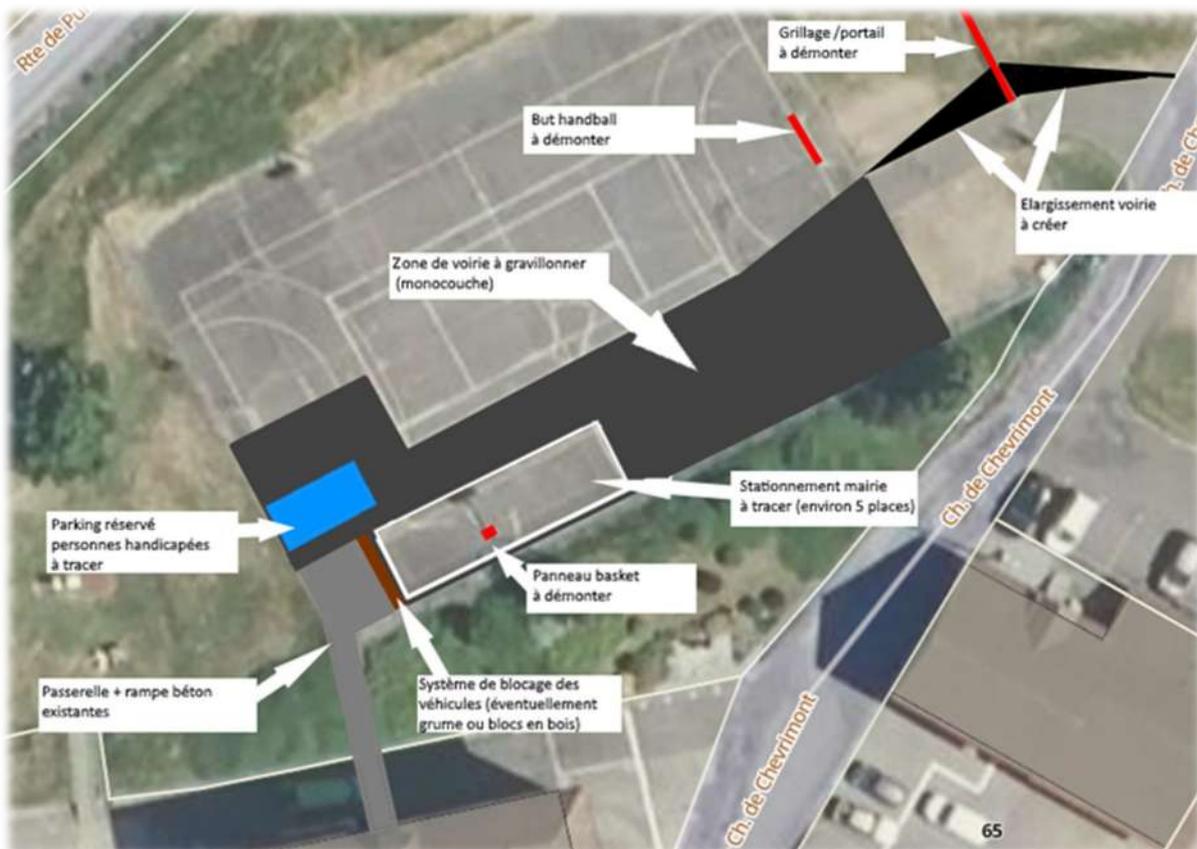
Pour le moment, l'accès au secrétariat peut se faire par la porte principale avec les escaliers ou par la passerelle.

Une signalétique est en train d'être mise en place pour informer le public concernant l'accès par le terrain de sport.

Nous avons défini une zone pour le parking avec un emplacement PMR.

La matérialisation de la zone sera faite dans quelques semaines.

Christophe MATHIOT



Patrimoine forestier.

La forêt est un bien commun qui mérite une attention toute particulière. Nous devons la respecter.

La commune de Cleurie se fait fort de protéger ce qui doit l'être (secteur des rochers de la serpentine, zone des tourbières de l'Abîme, périmètre de captages d'eau, ...) mais la forêt ne doit pas être sanctuarisée. Elle doit être entretenue, améliorée, exploitée.

Tous les ans, et en collaboration avec l'ONF, un programme de coupe est établi dans les parcelles communales, c'est près de 2000 m³ de bois qui sont extraits chaque année de la forêt Cleurienne pour être vendus dans les scieries du secteur (Vosges et Alsace). La forêt peut donc aussi être considérée comme notre porte monnaie.

N'oublions pas que la vente de produits forestiers constitue une part non négligeable des revenus de la commune. A titre d'information, pour l'année 2025 c'est près de 100 000€ qui ont été reversés du budget forêt vers le budget général de la commune, autant dire que sans cette manne financière, les investissements déjà si limités seraient réduits à leur plus simple expression.

Certains propriétaires privés l'ont bien compris, et il arrive de temps à autre que des particuliers souhaitant mettre en vente leurs parcelles de forêt proposent à la commune d'acquiescer leurs biens. La commission forêt étudie attentivement toutes les propositions qui se présentent, cela dans l'optique de toujours assurer une pérennité concernant les revenus forestiers.

Des visites sur le terrain sont réalisées afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble des parcelles concernées, lors de chaque visite, les membres de la commission constatent l'état des peuplements, les volumes exploitables à court terme, les chemins et possibilité d'accès pour le débardage.

Lorsque la parcelle proposée est déjà contiguë à une propriété communale, le droit de préférence s'applique (comme pour tous les autres propriétaires riverains qui souhaiteraient acquiescer cette parcelle), ces agrandissements permettent de créer des surfaces plus facilement exploitables en adéquation avec une gestion globale du patrimoine forestier communal.

Nous sommes parfois sollicités pour l'achat de terrains boisés qui sont enclavés dans d'autres groupes de parcelles privées ce qui les rend généralement moins pratique à exploiter néanmoins, les surfaces concernées peuvent présenter des atouts en terme de qualité de bois, de surface importante ou même d'intérêt écologique, comme par exemple lors des acquisitions dans le secteur des étangs de l'Abîme

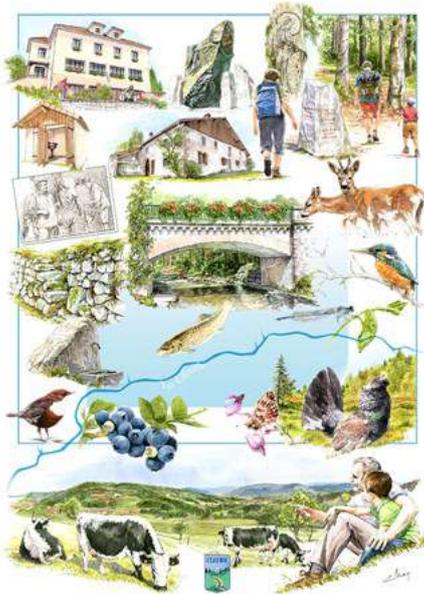
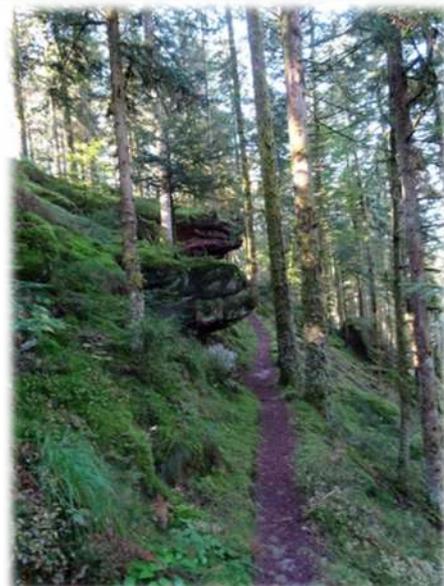
Lors de ces derniers mois, la commission s'est rendue sur plusieurs secteurs dans le cadre de potentiels achats. Même si cette fois ci les visites n'ont pas été concluantes, la commune est particulièrement reconnaissante envers les propriétaires qui font le choix de proposer en priorité leurs biens à la commune de Cleurie, preuve de leur attachement à notre village.

Merci à eux !

L'objectif n'est pas de vouloir augmenter absolument les surfaces de bois communaux mais lorsque l'occasion se présente, elle mérite d'être étudiée.

Certains seraient peut être tentés de dire que le trop est l'ennemi du bien, à la commission forêt nous serions plutôt tentés de dire qu'abondance de biens ne nuit pas !

Jean-Christophe CURIEN



Rappel Image de Cleurie

Nous vous rappelons que l'image de Cleurie est en vente en mairie au tarif de 15€.

Œuvre qui met en avant les caractéristiques distinctives de notre territoire et nous transporte dans une merveilleuse exploration de notre village

Marie Helen CLAUDE

Cybercriminalité

Nous devons être en mesure de nous connecter à Internet à des fins personnelles (ou professionnelles) en toute sécurité. Les auteurs (es) de cybermenace tirent avantage de notre dépendance à la technologie. Protégez-vous en faisant l'inventaire de tous les produits technologiques que vous utilisez, y compris vos dispositifs mobiles et intelligents, vos ordinateurs et vos réseaux sans fil. En sachant ce que vous avez, vous pourrez prioriser vos efforts en matière de sécurité et mettre en place les mesures de protection appropriées.

Bonnes pratiques de cybersécurité :

- Protéger votre matériel informatique, votre réseau ou poste de travail par :

- Antivirus, pare-feu bien configuré
- Usage limité et responsable des clés USB
- Sécuriser la messagerie électronique
- Et ne pas oublier les appareils mobiles (tablettes, smartphones...)
- Politique de mots de passe rigoureuse : usage de mots de passe forts (au moins 12 caractères incluant au moins une minuscule, une majuscule, un chiffre, un caractère spécial .

Avec la technique actuelle, il faudra 200 ans à un pirate pour le déchiffrer, sinon il faudra seulement une minute pour retrouver un mot de passe composé uniquement de 12 chiffres). Vous pouvez utiliser également un gestionnaire de Mot de Passe

- Réaliser des sauvegardes régulières
- Effectuer les mises à jour régulièrement
- Eviter les réseaux Wi-Fi publics ou inconnus

Site officiel gouvernemental de prévention et assistance : cybermalveillance.gouv.fr



En cas d'attaque :

- Isoler les systèmes attaqués et couper toutes les connexions Internet
- Essayer d'identifier l'origine de l'attaque
- Préserver les preuves de l'attaque et déposer plainte : cyber.gouv.fr

Hubert MÉLINE

Communication numérique de la commune



Depuis quelque temps, MAELIS est notre prestataire de communication en remplacement de Panneau-Pocket.

Ce service, toujours **GRATUIT** pour les administrés, est facile à installer sur votre smartphone.

Il suffit de scanner le qr code ci-dessous et de suivre les informations données.

Possibilité également de se connecter directement sur la page de téléchargement de Maelis en suivant ce lien : <https://maelis.info/>

Notre solution pour communiquer avec nos citoyens !



<https://maelis.info/app>

Téléchargez cette application et vous recevrez immédiatement des informations diffusées par les services municipaux (alertes en cas des coupures d'eau, arrêtés de circulation, horaires d'ouvertures de la Mairie ou de la déchetterie, menus de la cantine scolaire...)



Hubert MÉLINE

Travaux école

La commission scolaire, en collaboration avec les enseignants et le personnel communal, a mené un travail de réaménagement des locaux de l'école afin de mieux répondre aux besoins des élèves et du personnel. Le vestiaire du rez-de-chaussée a été transformé en BCD (Bibliothèque Centre Documentaire), offrant ainsi un espace de lecture adapté.

Dans la deuxième salle de classe du 1er étage, des rangements ont été installés comprenant un plan de travail avec des placards en dessous pour le stockage, complété par des étagères au-dessus afin d'optimiser l'espace disponible.

Cette organisation permet désormais de stocker une grande partie du matériel qui se trouvait auparavant dans l'ancien vestiaire « EST ».

L'ancien vestiaire « EST », désormais libéré, a été réaménagé en bureau de direction, offrant un espace de travail plus fonctionnel pour la gestion administrative de l'école, situé au même niveau que les salles de classe.

Ces travaux ont été réalisés avec le soutien des employés communaux et de quelques artisans locaux.

Marie Helen CLAUDE

« Mai à vélo » : un beau succès sous le soleil à Cleurie

Dans le cadre de l'initiative « Mai à vélo », la commission sport a invité les habitants à enfourcher leurs vélos pour une découverte conviviale des bois et des chemins du village.

Ce sont 23 participants, qui ont répondu présents, profitant d'une matinée radieuse pour sillonner les sentiers. Petits et grands ont partagé ce moment de pleine nature, avec la présence enthousiaste d'enfants ravis de cette sortie en plein air.

Deux parcours, au départ du Hêtre de la Vierge, étaient proposés pour s'adapter à tous les niveaux :

- un parcours de 5 km, accessible aux VTC et VTT, parfait pour une balade -familiale
- Un parcours plus sportif de 10 km, réservé aux vététistes un peu plus aguerris,

Cette matinée a surtout été l'occasion de partager le plaisir du vélo, de profiter du grand air, et de renforcer les liens entre participants dans un cadre naturel préservé.

Une belle réussite pour cette première édition.

Marie Helen Claude



Café- jeunesse : un après-midi convivial et inspirant

La commission jeunesse a proposé le 22 mars un événement dédié aux jeunes de 14 à 20 ans, avec pour objectif de partager un moment convivial et enrichissant. Parmi les 52 jeunes de la commune, certains n'ont pas pu participer, retenus par des animations planifiées de longue date. Mais les présents, bien que peu nombreux, ont fait preuve d'une belle énergie et d'un réel enthousiasme à profiter de ce moment ensemble.

Au programme, des activités variées et originales : apprendre à monter une ligne de pêche, fabriquer une mouche, découvrir le fartage des skis, ou encore construire son arbre généalogique. Ils ont aussi pu écouter des témoignages inspirants sur des expériences ERASMUS ou des missions de service civique à l'étranger.

Pour se détendre entre deux ateliers, un babyfoot, une table de ping-pong et des jeux de société étaient à disposition. Le tout dans une ambiance conviviale, accompagnée de boissons et de brioches, pour un après-midi agréable et détendu.

La deuxième édition est déjà prévue pour le **11 octobre 2025**, alors n'hésitez pas à réserver cette date ! Un programme enrichi est en cours de préparation pour rendre ce rendez-vous encore plus accessible et captivant.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

Marie Helen CLAUDE



Séance du 17 février

- Vente de bois en forêt communale non soumise au régime forestier : modification de la délibération du 16 décembre dernier qui ne prenait pas en compte la TVA due par l'acquéreur.
- Le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges modifie ses statuts, le Conseil Municipal en prend acte

Séance du 14 avril

- Programme d'actions proposé par l'ONF en forêt communale pour 2025 : le Conseil Municipal émet un avis favorable pour le dégagement manuel des régénérations naturelles des parcelles 4, 5, 29 et 30.
- Le Conseil Municipal approuve les Comptes Financiers Uniques des budgets « Commune » et « Forêt »
- Affectation des résultats : Au vu des Comptes Financiers Uniques précités, le Conseil Municipal approuve l'affectation des résultats, à savoir un report en Fonctionnement de 96 468,17 € au budget « Forêt » et un report en Fonctionnement de 150 812,31 € au budget « Commune ».
- Vote des taux d'imposition pour 2025 : Taxe d'habitation résidences secondaires 17,28% ; taxe foncière sur les propriétés bâties 34,57% ; et taxe foncière sur les propriétés non bâties 0%.
- Le Conseil Municipal approuve les montants des contributions aux organismes de regroupement ainsi que les participations aux structures intercommunales.
- Vote des budgets primitifs 2025 pour les budgets « Commune » et « Forêt » **(voir détails page 8)**
- L'excédent de 96 468,17 € du budget « Forêt » en 2024 sera reversé au budget « Principal »

Séance du 26 mai

- Vente de bois en forêt communale non soumise de 2 lots de bois de 57 et 150 m³.
- La Trésorerie nous signale que des créances d'un montant total de 27,86 €, concernant l'année 2022 sont irrécouvrables.
- 8 enfants du CM2 vont quitter notre école en cette fin d'année scolaire. La commune offrira à chacun un dictionnaire.

Les résumés complets des séances de Conseil Municipal sont consultables sur le site internet de la commune : cleurie.com

Rubrique :

« Municipalité - Publication » ;

puis : « résumé des réunions de Conseil Municipal »,

Ou flashez ce QRcode



Thème du fleurissement de la commune en 2025

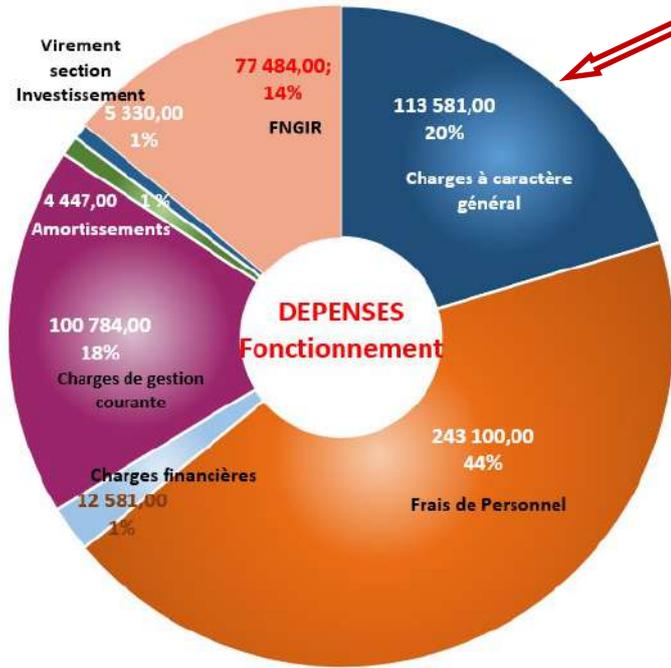
Pour cette année, le thème du fleurissement choisi par la commission « fleurissement » de la commune est :

« le monde des insectes »



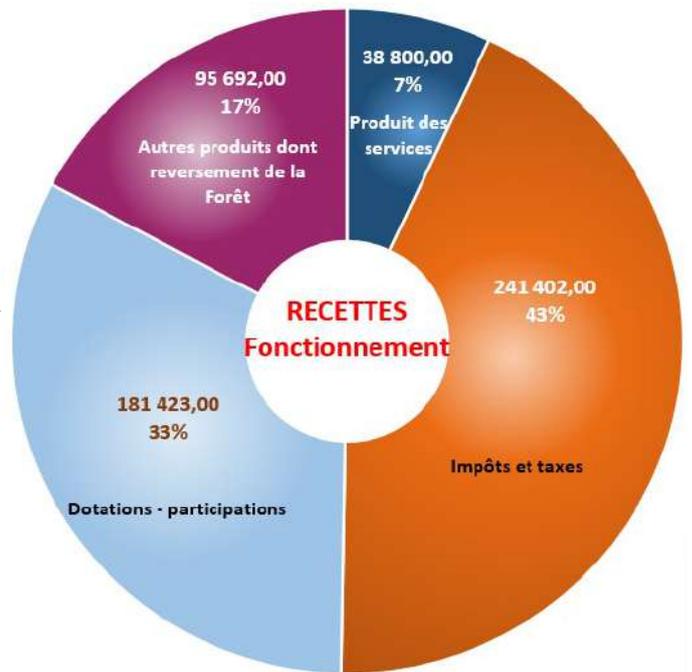
Papillons, abeilles, libellules, coccinelles... sont les bienvenus sur nos balcons ou dans nos jardins.

Christophe MATHIOT



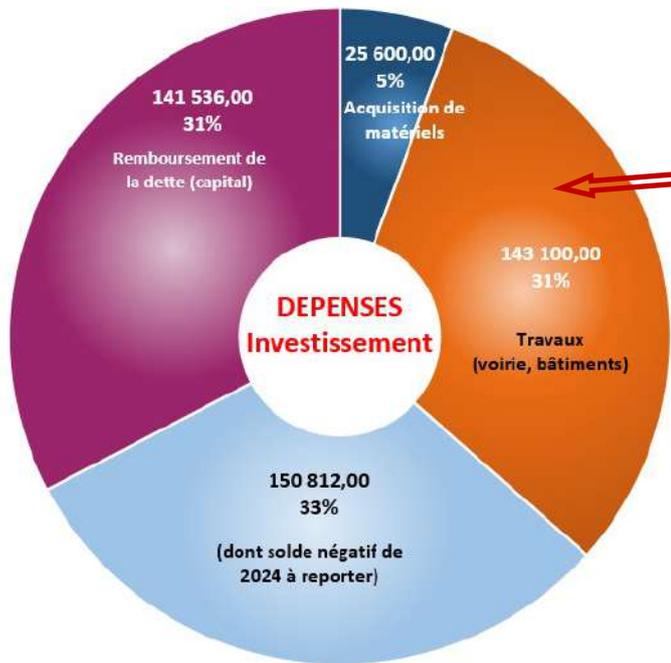
Les dépenses de Fonctionnement comprennent :

- ◆ les charges à caractère général (Electricité, chauffage, assurances, entretien...)
- ◆ Les charges de personnel
- ◆ Les charges de gestion courantes (participations, subventions...)
- ◆ Les charges financières (intérêts des emprunts)
- ◆ Le virement à la section Investissement
- ◆ Les amortissements
- ◆ Le FNGIR (Fonds de péréquation entre communes « riches » et « pauvres »)



Les recettes de Fonctionnement comprennent :

- ◆ Produit des services (cantine scolaire, 1000 club...)
- ◆ Impôts et taxes
- ◆ Dotations et participations (de l'Etat ou autres organismes)
- ◆ Reversement de l'excédent du budget Forêt

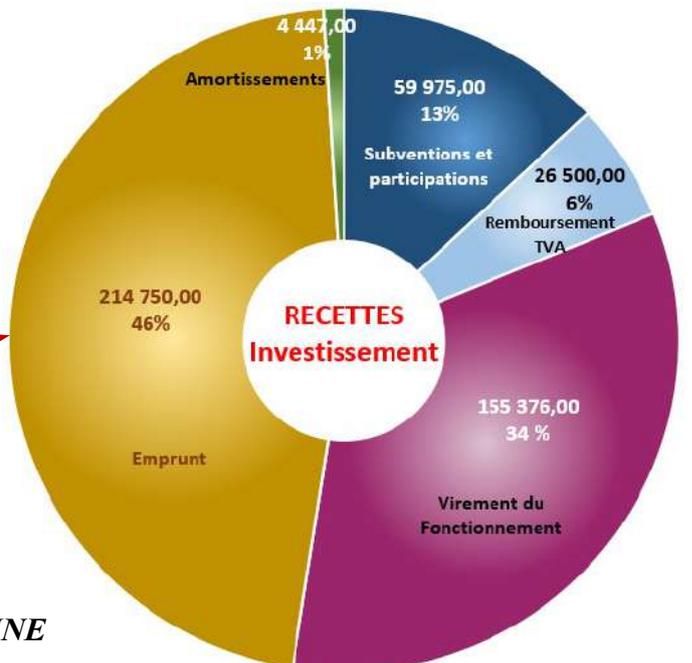


Les dépenses d'Investissement comprennent :

- ◆ L'acquisition de matériels
- ◆ Les dépenses de travaux de voirie et de bâtiment
- ◆ Le solde négatif de l'année précédente
- ◆ Le remboursement du capital des emprunts

Les recettes d'investissement comprennent :

- ◆ les subventions et participations (de l'Etat ou autres organismes)
- ◆ Le remboursement de la TVA sur les travaux réalisés en 2024
- ◆ Le virement du Fonctionnement (dont l'excédent de Fonctionnement en 2024)
- ◆ Les emprunts nouveaux
- ◆ Les amortissements



Décès

- ◆ Le 31 décembre 2024, décès à Vandoeuvre les Nancy de Timéo FOLKMANN, né le 3 octobre 2011, domicilié à Cleurie.
- ◆ Le 4 février 2025, décès à Gérardmer de Marie Odile VILLEMIN, née le 8 août 1944 à Cleurie.
- ◆ Le 19 avril 2025, décès à Dombasle-sur-Meurthe de Marie PETITGENET, née le 1er août 1920 à Cleurie

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles.

Repas des Anciens

Le 27 avril dernier, 79 personnes ont participé au repas. Un grand MERCI à tous les bénévoles qui distribuent et collectent les invitations et réponses, à ceux qui participent à l'installation et au rangement de la salle ainsi qu'à tous ceux qui servent tout au long de cette journée.

Danièle VALENTIN



Horaires de Bricolage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou arrosage, bétonnière (liste non limitative), dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables, de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures à 19 heures 30
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.



Nouveau panneau d'affichage aux points d'apport volontaire



Un panneau d'affichage a été installé à chaque point d'apport volontaire, ces lieux où vous déposez vos déchets recyclables. Ce panneau est destiné à tous les habitants et vous permet d'afficher librement des informations à partager avec vos voisins : annonces d'événements, objets trouvés ou perdus, petites annonces, ou tout autre message utile au voisinage.

Pour que cet espace reste propre, lisible et utile à tous, merci de retirer vos affiches ou papiers dès qu'ils ne sont plus d'actualité.

Nous comptons sur votre participation et votre respect pour faire de ce panneau un véritable lieu d'échange et de vie de quartier

Marie Helen CLAUDE

Association des Parents d'ELEVES (APE)

Carnaval :

Samedi 1er mars 2025, les enfants ont pu partager une "boum de carnaval" grâce à l'Association des Parents d'Elèves du village qui a loué pour l'occasion le mille club.

Au programme : jeux collectifs, jeux en duos, musique, maquillage et beignets de carnaval !

Les enfants, tous déguisés, venus en nombre, se sont bien amusés.

Un beau moment de partage et de rigolade pour ce jeune collectif.

Merci aux parents et enfants pour ces moments conviviaux.



Vide grenier :

"Vide grenier de Cleurie le 30 mars 2025, un des premiers de la saison".

Toujours la plus grosse action organisée pour l'Association des Parents d'Elèves de Cleurie, le vide grenier est un rdv important.

L'association, qui peut toujours compter sur la mobilisation des parents d'élèves, de la mairie et de diverses autres personnes, est très satisfaite de cette nouvelle édition.

Une très bonne année, pour l'association mais aussi pour les exposants et les visiteurs qui ont pu profiter d'une météo printanière agréable. Convivialité, partage et bonne humeur étaient au rendez-vous !

Un succès qui permet à l'association de poursuivre son objectif ; organiser des événements pour les enfants et soutenir les projets scolaires pour les élèves de l'école de Cleurie.

Un grand merci à tous !

Association des Parents d'Elèves de Cleurie

Comité des Fêtes de Cleurie

Le Comité des Fêtes de Cleurie fête ses 50 ans cette année.

A cette occasion, elle organise une journée festive le 10 août prochain.

La journée démarrera à 11 heures 30.

Une exposition photo et un diaporama seront installés au 1000 club.

A partir de midi, un repas sur réservation sera servi, (menu ci-contre), pour un montant de 15 euros pour les adultes et de 10 euros pour les enfants de moins de 12 ans.

Des animations gratuites vous seront proposées au cours de l'après-midi (jeux en bois, musique, histoires vosgiennes...)

Réservations auprès de Mme Marie-Aimée DIDIER, 1bis route de la Mairie à Cleurie 06 73 35 35 68.

On vous attend nombreux !

Le Comité des Fêtes

À l'occasion de ses **50 ans**,
le Comité des Fêtes de **CLEURIE**
vous propose une journée festive le
Dimanche 10 Août 2025

- à partir de 11h30 : Exposition photo et diffusion d'un diaporama au Mille-Club.
- à partir de 12h00 : Vin d'honneur offert par le CdF suivi d'un repas servi dans la cour de l'école.

Menu terroir :

- Pièce fumée
- Lard grillé
- Pomme de terre en robe des champs
- Chique de fromage
- Dessert

Prix : 15€ / adulte, 10€ / enfant -12 ans

Diverses animations vous seront proposées au cours de la journée

Nombre de places limité

Supporté par nos sponsors - Financé par le vote publicitaire - Images sans copyright

Coupon réponse à déposer **avant le 26 Juillet 2025**, accompagné de votre règlement, chez :
Mme Marie-Aimée DIDIER, 1 Bis route de la mairie à CLEURIE

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
N° Tél : _____
e-mail : _____
Nb d'adultes : _____ Nb d'enfants : _____
participent au repas du 10 Août 2025.
Ci-joint un paiement deX € + X € =€

Pour toute question, vous pouvez nous contacter au 06 73 35 35 68

D'Azur et de Glaise

L'Odyssée d'une famille flamande pendant la Grande Guerre



Dominique DELIE

Dominique DELIE, habitant de notre commune depuis de nombreuses années vient de lancer en imprimerie un livre dont le titre "D'Azur et de Glaise", raconte l'épopée de sa famille d'origine flamande.

Au terme de quatre années de recherches sort d'imprimerie un livre sur l'épopée de ma famille durant la Grande Guerre.

Réfugiés belges d'origine flamande, ayant fui l'ennemi le 20 octobre 1914, ils ont subi l'exode à pied, en train puis en bateau jusqu'à La Pallice (port de La Rochelle), et ont été convoyés à nouveau par train jusque dans le Tarn où ils ont passé leur exil, avant de revenir dans le Nord de la France et prendre la nationalité française.

Cette famille a vécu des drames, a connu des joies, a souffert, a surmonté le pire grâce à la solidité de ses liens familiaux et à sa résilience. Son aventure permet de découvrir des épisodes mal connus de cette guerre, comme l'évacuation maritime des ports de la Manche vers le sud de la France, ou les conditions de vie des réfugiés belges dans un pays d'accueil déjà accablé par la charge de la guerre.

Comme eux, 450.000 Belges se sont réfugiés en France et ont contribué à l'effort de guerre. La valeur historique de ce témoignage est magnifiée par les nombreuses reproductions de documents et de photos (plus de 180) qui illustrent le texte, certaines inédites.

En 280 pages vous découvrirez des épisodes de la

vie de nos aïeux que nous ignorions tous, moi le premier. Tout cela dans le cadre et l'atmosphère de la Grande Guerre, dont les grands épisodes y sont rappelés. Vous serez étonnés de toutes les traces que nous laissons de notre vie, même sans jamais en parler, à travers cette aventure que peu de familles ont vécu de bout en bout, et qui n'a jamais été racontée.

Si ce livre éveille en vous quelque curiosité, je suis à votre disposition pour répondre à toutes vos questions, au 06 88 16 49 04 ou par courriel : delie.daniele@orange.fr

Dominique DELIE

Cérémonie des Anciens Légionnaires à Cleurie



Cérémonie du 8 mai à Le Syndicat

Cérémonie des Déportés à Cleurie



Pique-Nique du Village

Venez Partager un moment de convivialité

Sous le préau et dans la cour de l'école lors du

PIQUE NIQUE du Village

Dimanche 24 Août 2025
à partir de 12h00

Chaque famille apportera son pique-nique, ses boissons, sa vaisselle...

L'apéritif et le café seront offerts par Monsieur le Maire et les Adjointes.

Nous vous attendons nombreux.

Pour une bonne organisation
merci de préciser votre présence
pour le 21 août 2025 à

adjoints.cleurie@gmail.com
ou par SMS au 06 22 41 12 60



Horaires d'ouverture de la déchèterie de Le Syndicat

	ÉTÉ Du 01/04 au 31/10	HIVER Du 01/11 au 31/03
Lundi	14h-18h	14h-17h
Mardi	14h-18h	14h-17h
Mercredi	8h30-12h 14h-18h	8h30-12h 14h-17h
Jeudi	8h30-12h 14h-18h	8h30-12h 14h-17h
Vendredi	8h30-12h 14h-18h	8h30-12h 14h-17h
Samedi	8h30-12h 14h-18h30	8h30-12h 14h-17h

Manifestations à venir

- Semaine du paysage du 7 au 15 juin
- 50 ans du Comité des Fêtes de Cleurie le 10 août 2025
- Pique Nique communal sous le préau de l'école le 24 août 2025.

Mairie de CLEURIE
1 Place des Anciens Combattants
88120 CLEURIE

Tél : 03.29.61.12.42
Mail : mairie.cleurie@wanadoo.fr

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	-	14h00 – 18h00
Mardi	9h00 – 12h00	14h00 – 18h00
Mercredi	9h00 – 12h00	-
Jeudi	9h00 – 12h00	14h00 – 18h00
Vendredi	-	14h00 – 17h00